



# L'antiparlementarisme de droite dans la France des années 1930

**Mathias Bernard**

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2013/3 n° HS 9 , PAGES 99 À 111  
ÉDITIONS **L'HARMATTAN**

ISSN 1768-6520

DOI 10.3917/parl.hso9.0099

Date de mise en ligne : 15/11/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements1-2013-3-page-99?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# L'antiparlementarisme de droite dans la France des années 1930

**Mathias Bernard**

Professeur d'histoire contemporaine  
et président de l'Université Blaise-Pascal Clermont II, CHEC  
Mathias.BERNARD arobase univ-bpclermont.fr

L'historiographie traditionnelle de la France contemporaine situe généralement dans les années 1930 l'apogée de l'antiparlementarisme et des tentations autoritaires, en relation avec le contexte politique européen<sup>1</sup> et avec la crise que semble alors connaître le modèle républicain en France<sup>2</sup>. En outre, la chute de la III<sup>e</sup> République projette

---

<sup>1</sup> Cette grille d'analyse a notamment été développée par l'historiographie internationale, dans une perspective comparatiste articulée à la volonté de démontrer l'existence d'un fascisme français : voir notamment Hermann Weinreis, *Libérale oder autoritäre Republik : Regimekritik und Regimekonsens der französischen Rechten zur Zeit des nationalsozialistischen Aufstiegs in Deutschland (1928-1934)*, Muster-Schmidt, 1986 ; et Kevin Passmore, *From liberalism to fascism: the right in a French province (1928-1939)*, New York, Cambridge University Press, 1997.

<sup>2</sup> Voir notamment la contribution de Nicolas Roussellier (« La contestation du modèle républicain dans les années 30 : la réforme de l'État ») dans Serge Berstein et Odile Rudelle (dir.), *Le modèle républicain*, PUF, 1992, p. 319-337.

une ombre sur la décennie qui précède : la recherche, légitime, des origines de l'État français a parfois justifié une approche téléologique, mettant en avant dans la vie politique des années 1930 ce qui semble annoncer l'instauration d'un régime autoritaire, en rupture avec la tradition parlementaire héritée du XIX<sup>e</sup> siècle. Le regain d'un antiparlementarisme de droite ferait partie de ces signes avant-coureurs. Cet antiparlementarisme ne change pourtant pas réellement de nature et continue de recourir aux thématiques exploitées depuis le boulangisme et l'affaire Dreyfus. Mais il exerce une attractivité plus forte, aussi bien auprès des organisations politiques que dans l'opinion publique. En témoigne, par exemple, l'écho rencontré par la « journée » du 6 février 1934, une manifestation antiparlementaire, dans la conscience puis la mémoire collective. C'est d'ailleurs à la suite de cette journée que s'accroît la « dérive réactionnaire » d'un certain nombre de modérés, comme André Tardieu et les principaux dirigeants nationaux de la droite conservatrice<sup>3</sup>, à tel point que semble alors s'instaurer un « temps des ligues », marqué par un renforcement de la présence sur le terrain et de l'influence de cette forme originale d'organisation<sup>4</sup>. Cette dérive s'exprime d'abord par une rhétorique antiparlementaire. Cette contribution cherchera à expliquer cette plus grande réceptivité des milieux politiques à l'antiparlementarisme de droite<sup>5</sup>, en précisant d'abord les facteurs à l'origine de cette dynamique dont nous énumérerons ensuite les principales manifestations.

## Les facteurs du regain de l'antiparlementarisme

### L'enracinement d'une tradition nationaliste et autoritaire.

L'antiparlementarisme de droite ne naît pas *ex nihilo* dans les années 1930. Il constitue le cœur d'une tradition politique nationaliste et autoritaire, qui s'est reconstruite dans le cadre républicain au moment du boulangisme et de l'affaire Dreyfus et qui a survécu à la fin du nationalisme antidreyfusard. L'activité ligueuse s'est en effet prolongée, jusqu'aux années 1920, autour de deux pôles : le « nationalisme

<sup>3</sup> Sur ce point, voir notamment : François Monnet, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire*, Fayard, 1993 ; Mathias Bernard, *La guerre des droites. Droite et extrême droite, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Odile Jacob, 2007.

<sup>4</sup> Voir Jean Philippet, *Le temps des ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes 1919-1944*, thèse de doctorat de l'IEP de Paris, 1999 ; Olivier Dard et Nathalie Sevilla (dir.), *Le phénomène ligueur sous la III<sup>e</sup> République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008.

<sup>5</sup> Nous n'évoquerons pas ici l'antiparlementarisme de gauche, inspiré de la critique marxiste de la démocratie représentative. Celui-ci ne connaît pas la même dynamique dans les années 1930 ; il est même mis en veilleuse par les partis de gauche au nom du rassemblement populaire autour de la défense de la République.

intégral » de l'Action française d'une part, le nationalisme plébiscitaire des néo-bonapartistes d'autre part. Entre 1904 et 1910, l'Action française profite du déclin des organisations antidreyfusardes et devient une ligue attrape-tout, juxtaposant monarchistes, catholiques conservateurs et tenants d'un régime autoritaire. Cette hétérogénéité militante n'altère pas un véritable rayonnement politique et intellectuel, assuré par la diffusion de la revue et la notoriété de Charles Maurras<sup>6</sup>. La condamnation pontificale de 1926 rompt les liens entre les milieux catholiques et la ligue, dont le recrutement et le discours évoluent fortement : l'Action française s'inscrit alors dans une opposition frontale et violente à l'encontre du régime républicain et parlementaire et participe pleinement du regain ligueur des années 1930. Quant au nationalisme plébiscitaire, il a éprouvé des difficultés à tourner la page de l'affaire Dreyfus et à gérer les antagonismes persistants entre ses chefs (Coppée, Lemaître, Déroulède, Barrès). Si les organisations de jeunesse bonapartistes, où s'illustre déjà Pierre Taittinger, profitent du réveil national qui précède la Grande Guerre, c'est dans les années 1920, autour du Bloc national et de la lutte contre le Cartel des gauches, que se constitue un réseau de ligues attractives et dynamiques : c'est le moment de la création de la Légion d'Antoine Rédier, du Faisceau de Georges Valois et surtout des Jeunesses patriotes, fer de lance de la mobilisation anticartelliste. Ce nouvel essor des ligues se distingue du précédent (sous l'affaire Dreyfus) par le caractère relativement massif de son recrutement, ainsi que par le soutien d'une fraction des élites politiques et économiques. Celles-ci s'accommodent de la rhétorique antiparlementaire, voire de la contestation assumée du modèle républicain qui s'exprime dans la presse et les réunions publiques de ces ligues, notamment des Jeunesses patriotes.

La tradition nationaliste et autoritaire ne s'exprime pas seulement par le phénomène ligueur. Elle est aussi portée au sein même des partis modérés par d'anciens militants nationalistes qui ont choisi de rallier des formations mieux intégrées au jeu politique. Ces ralliés sont-ils convertis à la modération de leur parti d'accueil, qui participe du consensus parlementaire ? Ou bien favorisent-ils en profondeur une conversion de ces partis qui vont devenir peu à peu antiparlementaires ? Il est difficile d'apporter une réponse unique à cette question. Certes, de nombreux ralliements s'accompagnent de conversions sincères, comme

---

<sup>6</sup> L'historiographie de l'Action française a été récemment renouvelée par une série de colloques, organisés à l'Université Lille-III. Voir notamment Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

celle du bonapartiste Moro-Giafferri au radicalisme (il deviendra sous-secrétaire d'État dans le gouvernement Herriot en 1925) ou de René Jossier, un ancien militant du nationalisme antidreyfusard à Lyon qui devient l'un des stratèges du positionnement « centriste » de l'Alliance démocratique nationale<sup>7</sup>. Mais les anciens nationalistes constituent parfois, au sein de leur nouveau parti, de véritables réseaux qui peuvent prendre la forme de lobbys antiparlementaires. Ainsi, le comité parisien de l'Alliance démocratique de Paris bénéficie avant 1914 du ralliement des anciens nationalistes (Dausset, Galli, Bussat, Quentin, Rollin) qui n'abdiquent pas réellement leurs anciennes convictions. Constituant l'ossature de la majorité de droite au Conseil municipal de Paris, ces hommes donnent une tonalité très particulière à la droite « modérée » de la capitale, qui soutient sans ambiguïté la manifestation antiparlementaire du 6 février 1934. Une évolution comparable affecte la Fédération républicaine, une organisation libérale de centre droit qui, après la Grande Guerre, revendique l'épithète « national » et radicalise ses positions politiques<sup>8</sup>. Si son leader, Louis Marin, reste attaché au système parlementaire, ce n'est pas le cas de ses principaux collaborateurs : Camille Blaisot, Poitou-Duplessy (qui ont tous deux milité dans les rangs bonapartistes, au début de leur parcours politique), Henri Becquart (étudiant plébiscitaire dans le Nord avant la Grande Guerre) ou encore Xavier Vallat, qui rejoint ce parti au début des années 1930, après avoir été très proche de l'Action française. Cette série de ralliements et la promotion de ces hommes dans les équipes dirigeantes nationales du parti expliquent la conversion de la Fédération républicaine à un antiparlementarisme qui devient très virulent au lendemain du 6 février 1934 et face au Rassemblement populaire.

**L'effritement du modèle libéral à l'échelle de l'Europe.** Cette radicalisation de la droite libérale, qui constituait jusque dans les années 1920 l'un des piliers de la tradition parlementaire, s'inscrit dans un contexte plus large de crise du libéralisme politique et économique, à l'échelle de l'Europe. D'abord justifiée par les impératifs de la guerre totale, la remise en cause des politiques économiques libérales s'est prolongée et même aggravée en temps de paix, en raison des difficultés de la reconversion puis des effets de la grande crise de 1929. Elle s'est

<sup>7</sup> Nous avons retracé de façon plus détaillée son itinéraire, ainsi que celui de plusieurs compagnons d'armes lyonnais (François Peissel, Albert Damez...), dans Mathias Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la III<sup>e</sup> République*, L'Harmattan, 1998.

<sup>8</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la Fédération républicaine de 1919 à 1940*, thèse de doctorat d'État, Lille-III, 1999.

accompagnée d'une fragilisation des catégories sociales qui participaient de ce consensus libéral (les classes moyennes et supérieures indépendantes) et d'une contestation, d'abord idéologique et intellectuelle, puis plus nettement politique, des grands principes de la démocratie libérale, aussi bien dans ses aspects politiques que sociaux. Cette contestation intellectuelle s'attaque à une conception de la société et de l'État considérée comme archaïque et inadaptée aux enjeux contemporains. Elle promeut une rénovation, voire une régénération politique et sociale, impulsée en France par des « relèves »<sup>9</sup> qui recrutent principalement au sein des élites et ont pris différentes formes organisationnelles : les différents mouvements pour la IV<sup>e</sup> République et « l'organisation de la démocratie » au début des années 1920, le Redressement français d'Ernest Mercier à la fin de cette décennie, les Jeunes Turcs et les Jeunes Équipes qui, au même moment, dénoncent le consensus conservateur de leurs partis respectifs (Parti radical et Alliance démocratique). Au seuil des années 1930, cette contestation de ce que les jeunes catholiques de la revue *Esprit*, fondée en 1932, appellent le « désordre établi » prend des formes plus radicales et intellectuellement plus élaborées encore. Au-delà de la diversité d'inspiration de ces réflexions intellectuelles, émergent les idées d'organisation et de planification de l'économie, inséparables d'un renforcement de l'exécutif, au nom de l'efficacité et du pragmatisme. Le parlementarisme est clairement associé au conservatisme et à un système politique et social ancien.

Cet effritement s'effectue à l'échelle de l'Europe, et même du monde développé. Pour mieux en appréhender les facteurs, il faudrait mener une véritable étude de la circulation internationale des modèles politiques et institutionnels et des idées contestataires<sup>10</sup>. Ces modèles sont multiples, leur appropriation par les intellectuels et les hommes politiques français l'est tout autant. Les milieux ligueurs, notamment les Jeunesses patriotes, ont emprunté au fascisme italien une partie de sa rhétorique, de son rituel et de son projet. L'organisation corporative de la société fasciste a, par ailleurs, rénové et relancé les thèses corporatistes en France, traditionnellement portées par les milieux catholiques sociaux et reprises, dans les années 1930, par plusieurs

<sup>9</sup> Voir notamment Olivier Dard, *Le rendez-vous manqué des relèves des années 30*, PUF, 2002, qui a prolongé et renouvelé les analyses désormais classiques de Jean Touchard (« L'esprit des années trente », dans *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Paris, Hachette, 1960) et de Jean-Louis Loubet Del Bayle (*Les non-conformistes des années trente. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Seuil, 1969).

<sup>10</sup> Notons sur ce point que l'étude pionnière de Pierre Milza (*Le fascisme italien et la presse française 1920-1940*, Paris, Armand Colin, 1967) n'a pas été véritablement prolongée par des travaux plus approfondis.

organisations conservatrices. Celles-ci sont sensibles au nouveau modèle italien, comme le révèle leur attitude au moment de la crise éthiopienne. Le fascisme n'est pas le seul horizon idéologique de l'antiparlementarisme des années 1930. L'influence des thèses planistes a ainsi poussé plusieurs socialistes ou syndicalistes CGT à prendre leurs distances avec un modèle parlementaire et libéral dont ils s'accommodaient jusqu'alors : c'est bien entendu le cas des néo-socialistes Marcel Déat et Adrien Marquet, qui énoncent, lors de leur scission avec la SFIO en 1933, le nouveau triptyque « Ordre, autorité, Nation », qui les rattache malgré eux à la tradition autoritaire et antiparlementaire française.

**Une culture de la violence et du conflit politique.** La violence avec laquelle s'exprime la critique du modèle libéral s'explique également par le contexte de forte conflictualité politique et sociale, qui a commencé dès les années 1890 (comme en témoigne la virulence des mouvements sociaux et de leur répression en 1891-1894 puis en 1899 ou encore la résistance des catholiques aux inventaires des biens d'Église en 1906...) et s'est accentué au lendemain de la Grande Guerre. Sans s'inscrire forcément dans l'ensemble des analyses de George Mosse sur la « brutalisation » des sociétés européennes pendant et après le premier conflit mondial<sup>11</sup>, il faut admettre que celui-ci a, directement ou non, renforcé des clivages existants, en a créé de nouveaux et a surtout suscité une mémoire paradoxale, fondée sur l'antagonisme entre une communauté nationale idéalisée et une société travaillée par des forces centrifuges. Ce paradoxe se retrouve tout au long de la vie politique française de l'entre-deux-guerres. D'un côté, la Nation doit s'armer, intellectuellement et politiquement, contre des périls constants et multiples (après le Boche, il s'agit du Bolchevik puis du Nazi) qui bénéficient, à l'intérieur du pays, de relais puissants et menaçants. D'un autre côté, la mystique de l'Union sacrée se poursuit, entretenue d'ailleurs par les milieux anciens combattants : c'est ce qui explique le succès des formules d'Union nationale (Bloc national républicain en 1919, Poincaré en 1926, Doumergue en 1934, Daladier en 1938, Pétain en 1940), mais aussi le développement d'une ligue comme les Croix de Feu et du Parti social français, qui se réclament ouvertement de la « génération du feu »<sup>12</sup>. Cette volonté de rassemblement de la Nation autour d'un chef s'accompagne d'une

<sup>11</sup> George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette littératures, 1999.

<sup>12</sup> Albert Kechichian, *Les Croix de feu à l'âge des fascismes. Travail, famille, patrie*, Paris, Champ Vallon, 2006.

volonté de lutter contre les ferments de division : les syndicats, les partis et... les parlementaires, dans le prolongement du discours clémenciste en 1917-1918.

L'absence d'une véritable démobilisation idéologique au lendemain de la Grande Guerre explique la radicalisation des affrontements politiques qui opposent, sur le terrain, des organisations militantes parfois organisées selon une logique paramilitaire. Dès le milieu des années 1920, s'engage ainsi un long conflit entre militants communistes et ligueurs de la droite nationale, qui se prolongera d'ailleurs jusqu'au milieu des années 1950 et connaîtra une série de drames : mort de quatre militants des Jeunesses patriotes rue Damrémont à Paris en 1925, 4 autres morts contre les communistes, incidents de Limoges en 1935 entre communistes et Croix de feu, fusillade de Clichy en 1937... Cette violence ne prend plus, comme avant 1920, pour cible prioritaire l'État, la police ou l'Armée. Elle peut, en revanche, viser les milieux politiques, et particulièrement les parlementaires, accusés de confisquer l'État et la Nation. Cette violence est d'abord rhétorique : l'Action française s'en est d'ailleurs fait une spécialité. Elle peut également prendre une forme émeutière, comme le 6 février 1934, insurrection qui s'inscrit délibérément dans la continuité de l'engagement des anciens combattants de la Grande Guerre<sup>13</sup>.

**La crise morale du parlementarisme.** Si le parlementaire concentre les attaques de ceux qui, entendant poursuivre la mission des combattants de la « grande guerre », l'accusent de gâcher les fruits de la victoire, c'est que son image publique s'est détériorée. Cette dégradation prolonge le procès en incompétence et en incapacité qui a frappé le milieu parlementaire au moment de la Grande Guerre et a provoqué d'ailleurs des tensions fortes entre l'Assemblée et le Gouvernement, notamment sous le Ministère Clemenceau. Elle est aussi liée à l'évolution de la grande presse qui, soumise à une concurrence vive, recherche le sensationnel et le scandaleux en médiatisant des affaires qui impliquent les milieux politiques, notamment les parlementaires : le 6 février 1934 est une conséquence directe, on le sait, du scandale provoqué par l'affaire Stavisky, avec l'accusation de complicité d'escroquerie et de malhonnêteté criminelle.

La condamnation morale dont le parlementaire est l'objet se fonde sur une double opposition. À l'extrême gauche, mais aussi dans les

---

<sup>13</sup> Sur cette journée, l'ouvrage de référence reste Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Julliard, 1975. Regrettons que n'ait pas été publiée d'étude nouvelle sur ce thème, à partir de sources et de problématiques actualisées (mentionnons toutefois la présence d'importants développements sur le 6 février 1934 dans la thèse, non publiée, de Jean Philippet, *op. cit.*).

courants agrariens, le parlementaire enrichi et corrompu est la figure inversée de l'ouvrier et du paysan qui travaille dur et n'est pas écouté. Pour la droite nationale, les anciens combattants qui, en versant leur sang, ont conquis « des droits » sur les autres acteurs du corps social, s'opposent aux parlementaires, volontiers assimilés à des « planqués » qui ont gâché la victoire. Ce discours est aussi à l'origine de l'ascension politique rapide du maréchal Pétain à la fin des années 1930 : c'est le « vainqueur de Verdun » qui reprend aux parlementaires la conduite des affaires pour sauver la France du déclin et de la ruine.

Cette évolution est très bien décrite par le député de la Fédération Républicaine Henri Becquart, dans ses souvenirs rédigés à l'automne 1941 : « Le régime dont, pour ma part, je n'avais cessé de dénoncer l'usure, n'offrait plus de résistance. Il ne trouvait aucun appui dans l'opinion publique. Il croulait sous le poids de ses fautes, et il entraînait dans sa ruine le régime représentatif lui-même. Celui-ci n'aurait pas dû subir les conséquences des tares qui n'étaient pas les siennes et d'abus propres au parlementarisme abâtardi ». De fait, poursuit-il, le Parlement, qui aurait dû être le « gardien de la flamme du sentiment national », était devenu « un foyer d'infection où manœuvrèrent savamment les défaitistes de toujours »<sup>14</sup>. Cette perte de légitimité explique la violence croissante dont sont victimes les parlementaires, aussi bien dans la grande presse et le discours politique que dans la rue.

## Les manifestations de l'antiparlementarisme

**La réflexion doctrinale et intellectuelle.** C'est immédiatement après la Grande Guerre que des réflexions sur la réforme, jugée nécessaire, du fonctionnement du système parlementaire sont conduites par des personnalités souvent situées au cœur du système politique, comme Édouard Herriot qui, dans son essai *Créer*<sup>15</sup>, participe de ce mouvement. La plupart de ces réflexions se traduisent par une volonté de promouvoir le rôle des techniciens aux dépens des « politiciens » professionnels, ainsi que d'assurer l'efficacité de la décision parlementaire. Il s'ensuit une défiance à l'égard du parlementarisme, très nette chez l'essayiste Lysis, animateur du groupe Démocratie nouvelle (qui s'adresse aux élites techniques), moins poussée chez Probus et son Association nationale pour l'organisation de la démocratie, laquelle met plutôt en avant l'idéal d'un parlementarisme rationalisé.

Ces réflexions ont sans doute compté dans la progression des

<sup>14</sup> Henri Becquart, *Au temps du silence, de Bordeaux à Vichy. Souvenirs et réflexions*, Paris, Éditions Iris, 1945, p. 65.

<sup>15</sup> Édouard Herriot, *Créer*, Paris, Payot, 2 vol., 1919.

techniciens au sein de l'appareil d'État, très sensible dans la seconde moitié des années 1930, que ce soit dans le cabinet Laval de 1935, autour de Raoul Dautry, ou dans le ministère de l'Économie nationale de Charles Spinasse en 1936. Elles sont prolongées par les débats qui agitent les différentes relèves des années 1920 et 1930 et qui marquent clairement une opposition entre ceux qui s'accommodent du parlementarisme et ceux qui le récuse.

Ces réflexions doctrinales ont été relayées par André Tardieu qui, à partir de 1933, décide clairement de privilégier la campagne d'idées par rapport à l'action politique classique. C'est déjà là le signe d'une défiance à l'égard du Parlement. La réforme dont la France a besoin ne pourra jamais être votée au Parlement, écrit-il en 1933 à différents correspondants (Jacques Bardoux et Henri de Kérillis notamment), c'est pourquoi il faut saisir directement l'opinion<sup>16</sup>. Plusieurs représentants de la tradition libérale partagent ce constat. Le 5 février 1934, Georges Lachapelle, ancien collaborateur du progressiste Jules Méline et éminence grise de l'Alliance démocratique, écrit à Tardieu que seule une « révolution » peut pousser les parlementaires à « accepter une révision même limitée de la Constitution »<sup>17</sup>. L'échec politique du 6 février 1934 poussera Tardieu à radicaliser sa position et à effectuer, dans *La Révolution à refaire*, le constat le plus sévère des failles du régime parlementaire : impuissance institutionnelle, irresponsabilité généralisée, clientélisme corrompateur et surtout mensonge démocratique ; le peuple, théoriquement souverain, est en fait « captif »<sup>18</sup>. Ce constat équivaut clairement à une rupture avec la tradition libérale.

**Le discours politique.** Cette radicalisation des conceptions antiparlementaires se traduit, de façon encore plus brutale, dans le discours politique. Au sein des ligues, ce sont sans doute les Jeunesses patriotes qui ont fait de l'antiparlementarisme la pièce maîtresse de leur discours, qui a d'ailleurs fortement oscillé selon la conjoncture nationale. Lors de leur fondation en 1925, le parlementarisme est bien leur principal adversaire, puisque là réside la source des maux de la France. Contre le désordre parlementaire, Pierre Taittinger promeut

<sup>16</sup> Voir notamment sa lettre à Jacques Bardoux, 9 mars 1935 (Archives nationales, fonds Tardieu 324 AP 3) : « Je ne crois plus ni à l'efficacité ni à la perfectibilité du régime, dans le cadre duquel, hélas !, j'ai vécu quarante ans », écrit-il avant de préciser : « Je suis d'accord avec toi qu'il faut empêcher la France de mourir. Je ne suis pas sûr d'y réussir par une campagne d'idées, mais je suis parfaitement convaincu que tu n'y réussiras pas par une campagne d'organisation, de propagande, d'élections ».

<sup>17</sup> Archives nationales, fonds Tardieu, 324 AP 10.

<sup>18</sup> Pour reprendre le titre du vol. 1, « Le souverain captif » cf. André Tardieu, *La Révolution à refaire*, Paris, Flammarion, 1936.

« la restauration de l'autorité » et n'hésite pas à ériger Mussolini en modèle. Dans un discours à Auxerre, le 20 décembre 1925<sup>19</sup>, il s'exclame : en Italie, « un homme a osé se dresser » - et, derrière lui, « des hommes de droite, de gauche et d'extrême-gauche, des Italiens qui ne voulaient pas mourir ». Dans *Le National*, Camille Aymard annonce que « c'est une grande révolution nationale qu'il nous faut accomplir », fondée sur l'autorité, l'obéissance, la discipline, la hiérarchie »<sup>20</sup>. Et lors d'une réunion publique à l'été 1926, Taittinger qualifie le poincarisme de « dernière carte du parlementarisme aux abois »<sup>21</sup>. Pourtant, de 1926 à 1932, les JP (comme d'ailleurs les Croix de feu) mettent en sourdine leur thématique antiparlementaire, récupérée comme un quasi-monopole par les Camelots de Roi. Après les élections de 1928, *Le National* ouvre même une rubrique intitulée « L'action de nos amis au Parlement ». Et, dans un éditorial de février 1929 intitulé « Les points sur les i », Taittinger s'explique clairement :

« Qu'est-ce qu'on irait mettre à la place du régime parlementaire si honni et si vilipendé ? L'autocratie ? L'oligarchie ? La dictature ? N'est-il pas plus rationnel de chercher, avant toute autre tentative, à améliorer paisiblement l'instrument qui nous régit ? »<sup>22</sup>

C'est seulement après l'échec des droites aux élections législatives en 1932, que les JP opèrent un retour à un antiparlementarisme radical, fondé sur l'appel à un gouvernement de « salut public » dirigé par un véritable chef<sup>23</sup>, en se référant désormais explicitement au modèle italien et en n'écartant pas une insurrection de la rue.

Ce « tournant de 1933 » (pour reprendre l'expression de Jean Philippet) est aussi opéré par les cadres dirigeants de la Fédération républicaine, qui sont d'ailleurs en relations étroites avec nombre de militants des JP. En privé dès 1934, en public à partir de 1935, les anciens « modérés » se laissent aller à un antiparlementarisme virulent – qui s'accommode d'ailleurs de rapprochements plus ou moins circonstanciels avec le Parti républicain national et social (issu des JP), le Parti populaire français de Doriot et les milieux monarchistes : le vieux parti conservateur accepte ainsi d'intégrer le « Front de la

<sup>19</sup> Et publié sous forme de brochure à Auxerre (Imprimerie moderne), consultable à la BNF.

<sup>20</sup> *Le National*, 24 janvier 1926.

<sup>21</sup> Note de police, 8 octobre 1926, Archives nationales, F7 13233.

<sup>22</sup> *Le National*, 3 février 1929.

<sup>23</sup> Voir notamment la première page du *National* du 31 décembre 1932, qui martèle en gros titres : « Assez ! La France veut être gouvernée ! Français ! Pendant qu'il en est encore temps ! Contre un régime impuissant et veule, réclavons la création immédiate d'un Comité de salut public ».

liberté », lancé en avril 1937, au nom de l'union antimarxiste par le dirigeant du PPF avec l'appui de *Gringoire* et du journaliste Georges Suarez<sup>24</sup>. Louis Marin tente *in extremis* de revenir sur une évolution qu'il a lui-même soutenue, en lançant, en 1938, une campagne paradoxale en faveur de la restauration des droits du Parlement. À sa demande, le rapport de politique générale présenté par le député François Martin au congrès national de la Fédération à l'automne 1938 développe une critique libérale et parlementaire du Front populaire, mais aussi des tentations autoritaires. Évoquant les « intolérables atteintes portées par les gouvernements qui se sont succédé depuis deux ans au fonctionnement du régime parlementaire », le rapport réclame un retour à « la pratique de nos institutions républicaines » et à « un régime de liberté », avant d'ajouter :

« Trop souvent, on a coutume de dire en France : “Il nous faut un chef pour sortir de l'ornière.” On souhaite la venue de l'Élu choisi par la destinée. L'appel au Maître a créé en France trop de déceptions pour que nous entendions faire reposer sur lui le sort de la Patrie. »<sup>25</sup>

Cet effort pour revenir aux sources du libéralisme politique ne peut éviter la radicalisation antiparlementaire d'une grande majorité des élus et des militants de la Fédération.

**La stratégie de la rue.** L'antiparlementarisme de droite s'exprime également dans la rue : c'est d'ailleurs ce qui caractérise l'action des ligues, qui connaissent un essor numérique dans la première moitié des années 1930. Le caractère massif de certaines manifestations, autour d'un discours ouvertement hostile à la République parlementaire, fait craindre une crise de régime. Par ailleurs, l'agitation ligueuse, à laquelle s'oppose une mobilisation des militants communistes et, dans une moindre mesure, socialiste, se traduit par des affrontements qui constituent autant de troubles à l'ordre public. C'est ce qui explique les décisions de désarmement, en décembre 1935, puis de dissolution, en juin 1936.

Les événements du 6 février 1934 ont été, pour la gauche, l'occasion d'une prise de conscience de la puissance des mobilisations antiparlementaires des années 1930, dont ils constituent un véritable symbole. En effet, la manifestation, organisée le jour même de l'investiture du gouvernement Daladier, cherche bien à opposer la

<sup>24</sup> *Gringoire*, 23 avril 1937. Voir aussi Jean Vavasseur-Desperriers, « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 109, n° 3, 2002, p. 61-71.

<sup>25</sup> Rapport publié par *La Nation*, 25 février 1939.

légitimité de la rue à celle du Parlement, et désavouer un gouvernement légalement investi : elle se déploie à proximité du Palais-Bourbon, et les parlementaires sont personnellement pris à partie. L'objectif premier des manifestants est d'ailleurs rempli, puisque Daladier démissionne et que les parlementaires seront contraints d'investir un président du Conseil (Doumergue) qui a la faveur des ligues. La thématique antiparlementaire a, en outre, montré sa capacité à rassembler dans la rue l'ensemble des ligues, mais aussi les anciens combattants (dont les principales organisations ont été sensibles à l'évolution antiparlementaire) et les élus parisiens. Si la gauche exploite cet événement pour fédérer l'ensemble de ses courants afin de défendre la République contre ce qui est présenté comme une menace fasciste, la droite, même modérée, voit dans ces événements la révolte d'une majorité silencieuse contre les abus du parlementarisme, voire contre le parlementarisme lui-même. Même les modérés de l'Alliance démocratique présentent le 6 février 34 comme l'« émouvante protestation populaire contre les pouvoirs corrompus »<sup>26</sup>. De son côté, le journaliste Georges Suarez, alors proche de Pierre-Étienne Flandin, le chef du parti, y voit l'expression de « ce trait caractéristique de la psychologie des Français » :

« ils ne sortent de la légalité que pour la faire respecter. (...) Ce jour-là, c'est la rue qui a défendu le régime contre certains actes gouvernementaux qui faussaient la mécanique parlementaire. »<sup>27</sup>

En avril 1935, la Fédération républicaine va plus loin encore, sous la plume de son député Camille Blaisot : celui-ci évoque « la grande leçon d'histoire du 6 février 1934 qui a montré – avec quelle force irrésistible – que les majorités parlementaires ne peuvent impunément agir à l'encontre des vœux du pays et que, lorsque la colère populaire se dresse contre elles, elles s'évaporent soudain comme fumée au vent ». La stratégie de la rue et la violence insurrectionnelle sont ainsi légitimées par des partis qui continuent pourtant de s'inscrire dans une logique parlementaire.

Il faut toutefois se garder d'exagérer le poids de l'antiparlementarisme en France dans les années 1930. Même si celui-ci exerce une forte attraction sur un nombre croissant de militants et une influence réelle sur les dirigeants des partis modérés, les pratiques et le

<sup>26</sup> *L'Alliance démocratique*, 14 février 1934.

<sup>27</sup> Georges Suarez, *Pour un parti central*, Denoël & Steele, 1936, p. 7-8.

discours de la plupart des organisations politiques françaises continuent de s'inscrire dans le cadre de la démocratie électorale et parlementaire. Et les ligues les plus importantes (Jeunesses patriotes et Croix de feu) respectent la légalité républicaine. L'antiparlementarisme ne fait pas réellement consensus, et il ne joue donc pas un rôle structurant dans l'évolution des droites. En fait, c'est plutôt l'anticommunisme qui, à partir de 1934, légitime le rassemblement des libéraux, des conservateurs et des nationalistes. Le discours antiparlementaire de la droite ne dépasse pas vraiment le stade de la protestation diffuse, sans doute parce qu'il n'y a pas de convergence sur l'alternative à opposer au système parlementaire.